



VOL. VI—No. 26.

MONTREAL, JEUDI, 1^{ER} JUILLET 1875

{ ABONNEMENT, D'AVANCE. \$3.00.
PRIX DU NUMERO. 7 CENTS.

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Après l'éclatante et solennelle célébration de la St. Jean-Baptiste de 1874, celle de cette année ne pouvait évidemment pas lutter contre ce souvenir écrasant. Aussi les organisateurs n'ont-ils rien tenté de ce genre; ils savaient fort bien que, les éléments d'une imposante manifestation manquant, une semblable tentative échouerait. Ils se sont bornés à assurer le fonds du programme traditionnel: la procession, la messe solennelle, les harangues et le concert.

Et, avouons-le sincèrement, la physionomie générale de la démonstration était on ne peut plus attrayante.

Dans le cortège, les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, les délégués des arts et métiers, ceux du commerce; les chars emblématiques des typographes, des graveurs, etc., les élèves du collège de Montréal, les instituteurs catholiques de la ville, les médecins, le barreau, les notaires, le comité de régie, celui d'organisation; le Vice-Président, S. H. le Maire; tout ce monde, d'enfants en costume, de graves personnes vêtues de noir, comme l'exige la mode moderne, formaient les anneaux d'une longue chaîne, entrecoupée de corps de musique jetant dans l'air leurs joyeuses fanfares; les chars et leurs emblèmes, les bannières, les oriflammes, déployant au vent leurs broderies et leurs couleurs; les maisons pavoisées, voilant leur façade sous les rameaux verdoyants de branches d'érable; tous ces ornements pittoresques, ces rumeurs, ces bruits divers, cris de joie, hurrahs, éclats de rire, circulant entre une triple haie de spectateurs rangés sur les trottoirs des places et des rues, sous les regards des belles curieuses étalant aux balcons, aux croisées, des visages aussi frais que leurs toilettes, donnaient à la cérémonie un aspect original et un caractère de joie franche et communicative. Les visages rayonnaient, les yeux brillaient de contentement, et l'on ne pouvait se regarder sans se sourire.

La partie religieuse de la fête, a été comme toujours, imposante et digne.

Dans Notre-Dame, artistiquement décorée, Mgr. Vinet, en l'absence de Sa Grandeur Mgr. Fabre, grand aumônier de l'association St. Jean-Baptiste, a chanté une messe solennelle.

A la distribution du pain béni, d'où tombaient huit rubans, chacun d'eux, tenus par un président de section, Madame J. C. H. Lacroix, portait le cierge de l'offrande, ayant pour l'accompagner le vice-

président de la Société St. Jean-Baptiste, M. L. O. Loranger.

Les quêteuses et les quêteurs du jour étaient:

Dans la nef: Madame G. A. Drolet et J. Turgeon; Madame Jos. Martin et M. Ls. Archambault; Madame Trudelle et M. Dufresne; Madame J. B. Bourassa et M. Pelletier.

Dans les jubés inférieurs: Melle. Laframboise et M. Arthur Prévost; Melle. Leprohon et M. le Dr. E. Lachapelle.

Dans les jubés supérieurs: Melle. Hébert et M. Aug. Demers; Melle. Trudeau et M. C. S. Rodier, jr.

Quant au sermon de circonstance, le Rév. M. Lévesque, P. S. S., vicaire à la paroisse St. Joseph de Montréal, avait été chargé de cette tâche difficile. M. Lévesque s'en est acquitté à merveille, et à résumé dans les quelques lignes heureuses que nous donnons ci-dessous, la véritable signification de la fête nationale du Canada Français:

«Rendre un hommage, prendre un engagement,—voilà le but de la démonstration de ce jour. Nous venons rendre un hommage à la fidélité de nos pères qui ont marché sur les traces de St. Jean-Baptiste dans l'accomplissement de leur mission;—nous venons prendre l'engagement de suivre nos pères dans cette voie qu'ils ont si courageusement suivie.»

Comme on le voit, pour l'éloquent prédicateur, la race française en Amérique, race dont le Canada forme le centre et le foyer, a reçu un héritage qu'il importe à sa vitalité de maintenir intact et inaltéré.

A l'issue de la cérémonie, la foule des spectateurs suivit la procession jusqu'à la fin de son itinéraire, la place St. Jacques, où M. L. Loranger et Son Honneur le Maire prononcèrent deux discours: le premier, au nom de la Société St. Jean-Baptiste; le second, au nom de la ville de Montréal.

En quelques phrases éloquentes, telles que sait les faire et les dire, M. Loranger, l'échevin rappela l'affluence et la pompe de la St. Jean-Baptiste de l'année précédente; puis, en termes heureux, remercia le public du patriotique concours donné à la fête.

Quant à Son Honneur le Maire, Montréal ne pouvait vraiment se donner un premier magistrat doué d'une sympathie plus sincère, plus éclairée et plus communicative que celle qu'éprouve M. le Dr. Hings-ton pour toutes les races qui composent notre mosaïque municipale.

Les docteurs en général, et les chirurgiens en particuliers ne sont pas tendres cependant; la sensibilité est leur moindre défaut.

Eh bien! le Maire-Docteur a emprunté pour la circonstance, la science, à la faculté les fleurs de rhétorique au langage officiel; et, mêlant agréablement le tout, il en a formé un bouquet qu'il a gracieusement offert à la nationalité canadienne-française.

Il a fait des vœux pour l'accroissement de la population canadienne-française, observant que si la fécondité était une qualité de notre race, elle était aussi un signe de sagesse, de bonnes mœurs et de vertu. Il a de plus rendu pleine justice au patriotisme, à ce culte, à cet invincible amour du sol, des mœurs et des traditions nationales, qui de tout temps signala et aujourd'hui encore distingue les Canadiens.

Son Honneur ne s'est pas borné à signaler ce fait incontestable, mais il en a énuméré, analysé les causes historiques, et conclu qu'en effet, sur une terre arrosée de tant de sang, conquise au prix de tant de sacrifices, fertilisée par la cendre d'un si grand nombre de martyrs et de héros, il ne pouvait en être autrement.

Faisant la part du génie propre à chaque race, il a reconnu et affirmé les aptitudes artistiques, les goûts littéraires et poétiques des Canadiens-Français. Inutile de citer des noms, a-t-il ajouté en terminant, il me suffira de dire «qu'en fait d'historiens les meilleurs sont les vôtres, et que l'on se trouve trop heureux d'avoir la traduction de leurs ouvrages.»

Cette justice rendue à nos gloires est non seulement flatteuse pour nous, mais elle honore son auteur autant qu'elle fait ressortir son intelligence et son impartialité.

Dans la soirée, un concert-promenade terminait dans la salle du *Skating Ring*, les réjouissances de la Saint Jean-Baptiste de l'année 1875.

A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

Une nouvelle Compagnie d'imprimerie à Montréal:

Le nom proposé pour la Compagnie est «The Montreal Herald printing and publishing Company.»

L'objet pour lequel l'incorporation est demandée, est pour la publication d'un papier-nouvelles et pour affaires d'impressions généralement.

La principale place d'affaires de la dite Compagnie, sera dans la cité de Montréal, province de Québec.

Le capital social de la dite Compagnie est de cent mille piastres.

Le nombre de parts est de cinquante, de deux mille piastres chacune.

Les noms, lieux de résidences et occupations des requérants sont:

L'honorable Edward Goff Penny, de la cité de Montréal, sénateur.

Andrew Wilson, du même lieu, écuyer.
James Stewart, du même lieu, écuyer.
L'honorable Lucius Seth Huntingdon, du même lieu, un des membres du conseil privé de Sa Majesté.

Daniel Butters, du même lieu, écuyer, marchand.

Les noms des premiers directeurs sont les suivants: honorable Edward Goff Penny, honorable Lucius Seth Huntingdon, James Stewart.

On sait que le gouvernement anglais s'était plaint de la manière dont les Etats-Unis appliquaient l'article du traité de Washington relatif à l'importation du produit de nos pêcheries. En vertu de ce traité, le poisson doit être affranchi de tout droit quand il est importé de l'un des pays dans l'autre. Mais une loi récente du Congrès a imposé un droit sur les vases de fer blanc ou d'autre matière qui contiennent le poisson. Tel est l'objet des réclamations de l'Angleterre, qui voit dans cette disposition législative une infraction au traité ou du moins un moyen de l'éluder. A la suite des observations que le ministre britannique a présentées sur ce sujet à M. Fish, celui-ci a demandé au secrétaire du trésor son opinion sur la question en litige. M. Bristow a répondu que son devoir était de faire exécuter la loi du Congrès, mais qu'il ne lui appartenait pas de dire si cette loi était ou non conforme au traité de Washington, ni si le prochain Congrès serait disposé à la modifier.

Espérons que le gouvernement fédéral fera des efforts pour faire rappeler par les Etats-Unis, une loi aussi injuste en soi, que préjudiciable aux intérêts du pays.

ECHOS DE PARTOUT

On place maintenant des torpilles dans l'extrémité des harpons. Elles font explosion dans le corps de la baleine et la mort est presque instantanée.

On a constaté qu'il existe dans l'Alsace seule, 204 estaminets dont les enseignes représentent un prussien joufflu et ivre, servi par une jolie fille Alsacienne.

Le marquis de Hastings a payé un jour 12,000 guinées ou \$63,000 pour le cheval de course Kangaroo, qui est maintenant attelé à un cab de Londres et gagne 10 cents par course. *Sic transit gloria in mundi.*

A la suite du mariage du duc d'Edimbourg, second fils de la reine Victoria, avec la fille de l'empereur de Russie, un conflit de préséance s'est élevé entre la nouvelle duchesse d'Edimbourg et la princesse Béatrice, la plus jeune des filles de la reine, qui n'est pas encore mariée.

La duchesse d'Edimbourg réclamait le pas sur sa belle-sœur dans les cérémonies officielles, en vertu de son titre d'Altesse impériale de Russie; mais la princesse Béatrice a pour elle l'étiquette traditionnelle de la cour d'Angleterre, à laquelle les épouses des princes ne prennent rang qu'après les membres de la famille royale. Ce conflit d'étiquette qui n'a du reste, aucune importance politique, subsiste toujours, et l'on remarque que la duchesse d'Edimbourg et la princesse Béatrice évitent constamment de paraître ensemble aux levées de la reine ou en toute autre occasion publique.